

AULT

Le dernier budget du mandat sous le signe d'un bilan flatteur

Réunis jeudi 17 avril, les élus ont adopté à l'unanimité les six budgets de la commune. L'occasion pour le maire de dresser un bilan positif avant une année 2025 qu'il annonce « dense ».

COLINE POIRET-MELLIER

Le conseil municipal d'Ault s'est réuni ce jeudi 17 avril pour voter les budgets 2025. « Comme vous le savez, ce sont les derniers budgets de la mandature, car il est d'usage que les futurs budgets 2026 soient votés par l'équipe en place après les élections », a rappelé en préambule le maire, Marcel Le Moigne.

UN BILAN EN FORME DE PRÉ-CAMPAGNE ?

Si l'édile ne s'est pas encore prononcé sur sa candidature pour les municipales de 2026, il n'a pas manqué de vanter le bilan de son équipe. « La situation budgétaire de la collectivité est bonne, voire très bonne », a-t-il affirmé, saluant « la cohérence des investissements » réalisés depuis 2020, qui auraient permis de « relancer la commune et son

attractivité, qui n'est plus à démontrer ». Un discours qui sonnait comme un avant-goût de campagne.

« Grâce à des recettes de fonctionnement dynamiques et à des charges maîtrisées, la commune affiche une bonne capacité d'autofinancement », assure l'édile. Résultat : les investissements ont pu être financés à hauteur de 25 % sur fonds propres. Le reste a été complété par des subventions et, de façon marginale, par l'emprunt.

PRÈS DE 10 MILLIONS D'EUROS VOTÉS

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les six budgets de la collectivité (commune, assainissement, camping, Manoir, Espace Prévert, Maison médicale), pour un total de 9 950 845 euros : 5 579 708 euros en fonctionnement, et 4 371 137 euros en investissement. Pour le



Le maire d'Ault, Marcel Le Moigne, avec deux de ses adjoints (à sa gauche), lors du vote du budget 2025, ce jeudi 17 avril. (Photo Coline Poiret-Mellier)

budget de la commune seule, les montants s'élèvent à 4 425 370 euros en fonctionnement, et 3 008 009 euros en investissement. Entre 2020 et 2024, la commune a investi 10,9 millions d'euros. Un montant auquel s'ajoutent environ 5 millions investis dans le centre-bourg. Parmi les réalisations déjà

achevées ou en passe de l'être : l'aménagement de l'ancien casino, celui du cimetière, l'aire de camping-cars ou encore les aménagements du camping de la chapelle.

ÉGLISE, ENROCHEMENT, EAUX PLUVIALES...

D'autres projets sont sur les rails pour 2025, dont un chantier

phare : la phase 1 de la restauration de l'église, prévue pour débiter au plus tard en juin. La restauration de l'épi 0 et l'enrochement devant le casino, doivent quant à eux s'achever fin mai. Les travaux de voirie et de gestion des eaux pluviales seront menés par le SIVOM.

Des taux d'imposition en baisse pour amortir la hausse des bases fiscales

Chaque année, l'État revalorise ses bases fiscales. En 2025, cette revalorisation s'élève à +1,7 %, selon la loi de finances. Autrement dit, même si les taux restent inchangés, les impôts peuvent augmenter. Pour éviter cette hausse mécanique, la commune d'Ault a choisi de baisser ses taux. En 2025, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 51,9 % à 51 %, soit une baisse de 0,90 point, corres-

pondant à une diminution de 1,73 %. Une manière d'atténuer, voire de neutraliser, l'effet de l'augmentation des bases. Les autres taux appliqués en 2025 sont donc les suivants : 62,10 % pour le foncier non bâti et 19,59 % pour la taxe d'habitation. Au total, la commune prévoit de percevoir 1 782 816 euros au titre de la fiscalité directe locale, après déduction des recettes fiscales indépendantes des taux votés.